

Comité Syndical du 4 octobre 2022

Délibération n°50/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4 octobre à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 13 septembre 2022.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Michael CANIT, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE, Patrice BOUTENEGRE,
Mesdames Virginie LEBRAUD, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Michel CARTERET,
Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs absents ou excusés : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	16
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	4
Votants	16

Objet : Fête de l'Animation – 1ère Edition

Chaque année, la Fête du cinéma d'animation, organisée par l'Association Française du Cinéma d'Animation (AFCA), met à l'honneur l'animation en France et à l'étranger durant le mois d'octobre. Cette opération participative a pour vocation de sensibiliser les publics et les médias au cinéma « image par image » et de contribuer ainsi à la promotion des films et de leurs auteurs, grâce à des événements aux formes variées [projections, rencontres, ateliers, expositions...].

Magelis entend profiter de cette occasion pour valoriser fortement la filière de l'animation sur le territoire, en organisant un événement exclusif qui associera tous les publics (familles, enfants, étudiants de l'image, professionnels de l'animation...) et impliquera de nombreux partenaires (Cinéma de la Cité, CGR, Mégarama, Espace Franquin, Alca, studios et écoles d'animation...). Le projet a été présenté en amont auprès de la Commission Communication.

Cette première édition de la Fête de l'Animation est prévue du 20 au 28 octobre 2022 à Angoulême et est organisée avec le concours de l'AFCA pour la programmation. Les relations privilégiées de Magelis avec les producteurs d'animation français sont aussi mises à contribution.

Le programme, en cours d'élaboration, sera éclectique et s'articulera autour des films et séries d'animations - entre courts, longs métrages et épisodes de séries TV, entre productions jeunesse et adulte

ou encore entre productions nationales et internationales - orchestrés sous forme de projections, d'ateliers, de classes de maître, d'expositions et autres soirées dédiés au cinéma d'animation. Des séances spéciales sont prévues, par exemple la projection de courts métrages aidés par la Région Nouvelle-Aquitaine, ou encore une projection événementielle en présence de l'auteur de BD Arthur de Pins [Zombillenium] organisée en partenariat avec la Cité de la bande dessinée.

Par ailleurs, l'association Sapin Sympa propose d'organiser un évènement d'une journée visant à rassembler les professionnels de l'animation du territoire, dénommé ONE SHOT et pour lequel Magelis vient en soutien. La journée, programmée le 22 octobre 2022 aux Ateliers Magelis, sera rythmée par des conférences, des ateliers, une exposition, des projections de courts métrages étudiants et une soirée dansante.

L'évènement se clôturera le 28 octobre, Journée mondiale de l'animation, avec un évènement prestigieux, probablement l'avant-première du film Unicorn Wars fabriqué à Angoulême et qui commence à circuler dans de nombreux festivals à travers le monde.

Le programme complet de la Fête de l'Animation sera disponible prochainement et sera publié sur les supports numériques de Magelis.

Pour assurer la campagne de communication, le Pôle Image Magelis a souhaité s'adjoindre l'assistance d'une agence de communication, Fish&Geek, pour la création d'un visuel et logo de l'évènement ainsi que des différents supports de communication.

Pour cette 1ère édition, et à l'image des autres manifestations qu'il organise, le Pôle Image Magelis prendrait en charge (directement ou par remboursement) les frais liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et autres frais divers pour les professionnels intervenants, conférenciers et invités.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- approuvent l'opération exposée ci-dessus ;
- acceptent la prise en charge (directe ou par remboursement), par le Pôle Image Magelis, des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres frais divers des intervenants, conférenciers et invités à la Fête de l'Animation 2022 ;
- autorisent Monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 11 Octobre 2022
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 11 Octobre 2022
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 11 Octobre 2022

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

